



Etat des lieux de sortie

Par PierreA

Que faire ?

Mon locataire a décidé (sans dialogue) de décaler de + 4jrs le RV pour l'état des lieux de sortie ce mois ci, sans fixer d'heure !

Je déclare MIDI sur place

S'il veut changer cela, ai-je le droit de reporter ce RV début septembre ?

Merci de me répondre.

Par Indigo

Bonjour PierreA,

En ouvrant le lien suivant, vous aurez peut-être une réponse à votre interrogation :

<https://www.legalplace.fr/guides/date-etat-lieux-sortie/>

Cordialement?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le mieux c'est de faire établir l'état des lieux par un huissier.

Faire l'état des lieux après la fin du préavis n'est pas une bonne solution.

Par janus2

Bonjour,

Quand se termine exactement le bail ? La date demandée par le locataire est-elle encore durant le bail ou après l'échéance ?